

LE FUTUR Site de Maintenance et de Remisage de trains À MARCHEPRIME

LETTRE D'INFORMATION

N°3 SEPTEMBRE 2024



SOMMAIRE

2/3

Les prochaines étapes en 2024

Calendrier des travaux à réaliser

4

Interview du référent chantier David Lenoir

La phase des travaux préparatoires va débiter

Étape après étape, le projet de Site de Maintenance et de Remisage de trains à grande vitesse (SMR) poursuit son développement et pour cela, LISEA respecte scrupuleusement les différentes procédures : l'enquête publique menée entre le 15 avril et le 17 mai dernier, l'obtention du permis de construire le 19 juin, l'avis favorable du CoDERST⁽¹⁾ le 11 juillet, suivi d'un arrêté d'autorisation environnementale le 8 août.

Pour chaque phase et dans une démarche d'amélioration continue, ce projet prend en considération les enjeux écologiques, humains et techniques spécifiques. Les travaux préparatoires commenceront à la fin du mois d'août avec plusieurs interventions sur le terrain et ses abords.

Des points d'attention

Le 22 mai, à l'issue de l'enquête publique, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au SMR, assorti de seulement 2 recommandations sur le permis de construire :

- La sécurisation du franchissement de l'accès au site par la piste cyclable.
- Le bon dimensionnement du « tourne à gauche » de la RD 1250 pour un accès

sécurisé au site, sans perturber la circulation, y compris sur la piste cyclable.

Ces deux sujets avaient été anticipés par LISEA et évoqués lors des ateliers et de la concertation publique.

Le commissaire enquêteur a aussi formulé une recommandation pour végétaliser le mur anti-bruit. Une demande par ailleurs formulée par les riverains dans le cadre du cycle de consultation et pour laquelle LISEA a proposé à la Mairie un plan d'aménagement paysager avec une haie bocagère de chaque côté de la rue de la Station.

L'ensemble de ces points sont développés dans la présente lettre.

(1) Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques.

Les prochaines étapes en 2024

L'élaboration du SMR est le fruit d'un travail de concertation avec toutes les parties prenantes.

Cette approche rigoureuse témoigne de la volonté de LISEA de délivrer une information claire sur tous les aspects du projet, mais aussi de privilégier une démarche proactive d'écoute pour l'amender et le faire évoluer tout au long des différentes étapes de sa conception. Les riverains ont ainsi apporté 50 contributions, au cours du cycle de consultation organisé de septembre à novembre 2023, portant sur l'insertion paysagère, les mesures anti-bruit, les sujets liés à l'eau et à l'environnement, la vie du chantier,

l'exploitation du site et les enjeux économiques et dont un certain nombre ont pu être intégrés au projet.

Les prochains mois vont voir débuter la phase des travaux préparatoires. Des chantiers ont déjà été mis en œuvre, comme la modernisation du réseau d'eau potable. D'autres vont suivre...

On fait le point!



Focus

La zone humide restaurera la biodiversité locale, notamment les conditions propices à la Molinie (une graminée) et à la présence du Fadet des Laïches, un papillon inféodé à cette plante.



La Molinie

1#

Le réseau d'eau potable

Un réseau modernisé au bénéfice des Marcheprimais

Initialement présente sur le site du SMR, le long de l'avenue de Testemaure, la canalisation d'eau potable contourne désormais la parcelle par le nord le long de la RD 1250, sur près de 2 km. Des travaux nécessaires, effectués par la COBAN⁽¹⁾ avec un cofinancement de LISEA, ont été l'opportunité de remplacer une canalisation en fibrociment amianté par une nouvelle conduite d'eau potable.

Un raccordement pour les eaux usées avec un poste de refoulement et de traitement H2S, entre Croix-d'Hins et le bourg de Marcheprime sera également réalisé et entièrement pris en charge par LISEA, puis rétrocédé au SIBA⁽²⁾ à la mise en service.

2#

Les fouilles archéologiques

La mémoire du sol

Les fouilles archéologiques préventives sont obligatoires et préalables à tout chantier d'aménagement pouvant révéler la présence de vestiges. La proximité d'une ancienne voie romaine littorale qui reliait Bordeaux à Dax, attestée par la présence d'une borne dans le hameau, amène à des investigations poussées sur le site du SMR.

Le diagnostic archéologique comprendra ainsi deux phases d'exploration du terrain sur environ 10 % de sa surface, dont une effectuée après le déboisement (coupe et enlèvement des arbres). Le terrain sera exploré sous la forme de tranchées successives formant un maillage adapté à la topographie.

Ces fouilles préventives feront l'objet d'une phase d'étude et, à son issue, de la remise d'un rapport.



Les abords de la piste cyclable

3#

La valorisation du bois

Un aménagement durable

Sur près de 12 ha, le boisement du site est majoritairement constitué de chênes rouges d'Amérique. Cet arbre exotique introduit au 19^{ème} siècle colonise rapidement son environnement, avec une forte dynamique de régénération, au détriment d'essences locales, dont les chênes autochtones.

Afin de limiter l'impact sur les espèces, la coupe interviendra cet automne, soit avant la période de reproduction et de nidification de l'avifaune⁽³⁾ et des amphibiens. En bordure de piste cyclable, les arbres seront conservés pour maintenir des zones d'ombrage.

Sur le site, quelques troncs et branchages seront agencés en tas de bois pour créer un habitat favorable aux amphibiens, hérissons et lézards. Le plan paysager prévoit aussi des espaces de stationnements arborés et quelques plantations dans les bassins d'infiltration.

4#

Les travaux à suivre...

Les travaux liés aux mesures compensatoires

Parmi les mesures compensatoires, une intervention consistera à créer des trouées par la coupe de pins sur la parcelle de 25 ha contiguë au SMR. Cette action visera à réduire progressivement leur densité et soutenir la régénération des feuillus. Ces trouées opérées à 10 années d'intervalle favoriseront la dynamique naturelle de la forêt et amélioreront la biodiversité (l'avifaune forestière et les amphibiens). Avec ce procédé, la majorité des arbres de haute tige sera préservée pour une trentaine d'années.

Enfouissement des lignes à haute tension

Les réseaux Enedis et RTE seront enfouis. Ces travaux ont pour avantage de protéger les lignes électriques des forts aléas climatiques et de préserver le paysage. Les capacités de

La compensation en zone humide

À l'occasion de ces travaux, la parcelle de la Mairie située au nord-est du SMR sera également défrichée. Elle représente une surface de 1,46 ha, dont 1,35 ha seront transformés en zone humide au titre de la compensation (1 090 m² de zones humides sont déjà présents sur cette zone). Le bois, propriété de la commune, sera stocké et la Mairie organisera sa distribution.

Entreprises locales et circuit court

Le défrichement sera réalisé par une entreprise locale de Cestas, spécialisée dans les travaux forestiers. Le bois coupé sera valorisé en production d'énergie renouvelable sur le site de Factice-Biganos et dans des chaufferies collectives (hôpitaux, lycées) situées dans un rayon de 30 km autour du site.



Focus

Les travaux préparatoires qui interviennent sur cette fin d'année 2024 sont à distinguer du chantier du SMR qui débutera au second trimestre 2025.

1) COBAN : Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord. (2) SIBA : Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (3) Ensemble d'oiseaux ou d'espèces d'oiseaux qui partage le même écosystème. (4) Les voies de Défense des Forêts Contre l'Incendie, non ouvertes à la circulation générale, ont pour objet de permettre la circulation des véhicules et personnels chargés de la prévention et de la lutte contre les incendies de forêt à l'intérieur des massifs forestiers afin d'en assurer la protection.

Un chantier sécurisé

Un système de gardiennage 24/24 et 7/7 a été mis en place dès fin juillet, auquel s'ajoutent : un système d'alarme et de télésurveillance, des détecteurs anti-intrusion ainsi que des rondes de nuit les week-ends et jours fériés.

Le site du projet n'est donc plus accessible au public.



Calendrier des travaux préparatoires



INTERVIEW

Interview du référent chantier David Lenoir

La nomination d'un référent chantier était l'une des demandes des habitants, émanant du cycle de consultation, pour centraliser les remarques éventuelles des riverains.



David Lenoir,
Chef de projet
environnement
pour le projet de SMR

Quelles sont vos missions et l'étendue de votre périmètre d'action ?

En tant que référent chantier pour LISEA durant la phase des travaux préparatoires, l'une de mes missions est de centraliser et de répondre aux demandes et remarques des riverains afin d'assurer une transmission simple et rapide des informations. Mon rôle s'apparente également à celui d'un «chef d'orchestre» du chantier puisque je dois veiller au bon déroulement de ces travaux et à la mise en œuvre des mesures environnementales tout en gérant les interactions entre les différents intervenants (Commune, RTE, SNCF, etc.) dans le strict respect du planning de cette phase préparatoire.

Après les travaux préparatoires, quels seront les premiers chantiers ?

L'engagement de créer un mur anti-bruit a été pris dès la conception du site. Ce dispositif est un sujet majeur pour l'insertion de ce projet dans son environnement et fait partie des premiers travaux engagés. L'objectif est qu'il soit fonctionnel en amont des travaux afin d'atténuer les éventuels impacts sonores du chantier.

La mise en place du mur anti-bruit s'accompagne d'aménagements paysagers sur la rue de la Station. Après une revue par les élus et services de la Commune, les végétaux seront plantés à l'automne 2025 suivant la création du mur anti-bruit (au cours du 1^{er} trimestre 2025), sans impact négatif pour les riverains.



Les mesures de compensation et les enjeux de biodiversité sont des aspects importants du projet

Au fil de son élaboration et dans chaque domaine, le projet s'inscrit dans la démarche ERC : Éviter, Réduire, Compenser. Cette vigilance a notamment permis de garantir une absence de perte nette de biodiversité.

LISEA intervient ainsi sur deux aspects majeurs. Le premier porte sur l'amélioration de la biodiversité de la parcelle de grands pins par la coupe de 10 à 15 % des arbres sous forme de trouées pour faire la place à des feuillus qui contribueront à une meilleure diversité.

Le second aspect vise la restauration des zones humides et de leur fonctionnement. Cette opération concerne le défrichement des chênes rouges d'Amérique largement présents sur le site.

Après l'abattage des chênes rouges, un étrépage permettra de retirer 20 à 30 cm de terre sur l'intégralité de la parcelle. Le but est d'abaisser le seuil du terrain naturel pour profiter de la remontée de nappe phréatique, favoriser une mise en eau plus longue du terrain afin de créer un effet de zone tampon régulatrice au sein de la zone naturelle conservée par la Mairie.

Quels seront les impacts de ces travaux pour les riverains ?

Ces coupes nécessaires et les flux des camions de bois engendreront des mesures de sécurité avec l'installation de barrières pour fermer les accès le temps du chantier. L'objectif de ces fermetures temporaires est d'éviter tout accident pour les promeneurs et joggeurs qui ont l'habitude de circuler sur la parcelle. Cependant, cette opération sera ponctuelle et très limitée dans le temps.

CONTACT chantier.smr@lisea.fr - tel 06 23 34 02 28 - www.lisea.fr/projet-de-smr/

Une réunion publique sera organisée d'ici la fin de l'année 2024 à la Caravelle,
afin de présenter le chantier, le planning, ainsi que les modalités d'échanges et d'information avec les habitants.

SITE DE MAINTENANCE
ET DE REMISAGE DE TRAINS



LISEA

